

HJR
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Boulevard MARECHAL LECLERC 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 843 931 239

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 DECEMBRE 2020

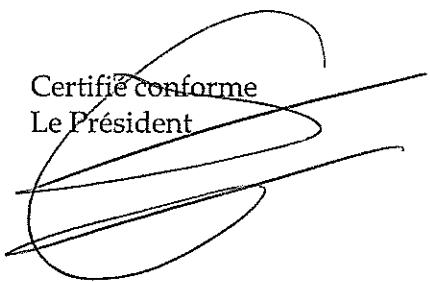
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 Juin 2020

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2020 s'élevant à 1 441 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 441 euros
En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 3 932 euros.	1 441 euros

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président



Désignation de l'entreprise SAS HJR SAS		1 BLD MARECHAL LECLERC		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		31000 TOULOUSE		CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL		
SIRET		8 4 3 9 3 1 2 3 9 0 0 0 1 9				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		
				7		
				Exercice N clos le 30062020		
				Exercice N-1 clos le 30062019		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
				Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014	1 365	016	273	
					1 092	
					1 365	
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040	53 150	042	53 150	
	Total I (5)	044	54 515	048	273	
					54 242	
					17 365	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	46 284	070	46 284
			072	12 297	074	12 297
		Valeurs mobilières de placement	080		082	
		Disponibilités	084	183 870	086	183 870
		Charges constatées d'avance *	092		094	
		Total II	096	242 452	098	242 452
		Total général (I + II)	110	296 967	112	273
					296 694	
					26 122	
PASSIF				Exercice N NET 1		
				Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000		
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	100			
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	2 491			
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	1 441	2 591		
	Provisions réglementées	140				
		Total I	142	5 032	3 591	
		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	8 726			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N ' 169)	172	282 936	22 531		
	Produits constatés d'avance	174				
		Total III	176	291 662	22 531	
Total général (I + II + III)		180	296 694	26 122		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	
					37 150	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS HJR SAS		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30062020	Exercice N-1 clos le 30062019	
				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	70 087 9 000	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	3 177	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	73 264 9 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	25 009 5 952	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	123	
	Rémunérations du personnel *			250	34 417	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	11 742	
	Dotations aux amortissements *			254	273	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	1	
		260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	71 564 5 952
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	1 699 3 048	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	4	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	254 457	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	1 441 2 591
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 441 314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	254	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	
	ZFA NG (44. quaterdécies)	345		Investissements outre-mer	344	
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987		Zones de réhabilitation de la défense (44. terdécies)	127	
	Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655	
	Dont divers*			Déduction exceptionnelle -nulle simulateur de conduite	641	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	
				Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	1 695
				Déficit col. 2	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	1 695
				Déficit col. 2	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au 30/06/2020

Libellé	Montant
Totalisation	

NEANT

2033B - Divers à déduire
au 30/06/2020

Libellé	Montant
Totalisation	

NEANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS HJR SAS										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406											
		Autres		410	1 365	412		414		416	1 365										
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426											
		Constructions		430		432		434		436											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446											
		Installations générales agencements divers		450		452		454		456											
		Matériel de transport		460		462		464		466											
		Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476											
		Immobilisations financières		480	16 000	482	37 150	484		486	53 150										
		TOTAL		490	17 365	492	37 150	494		496	54 515										
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500		502	273	504		506	273										
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516											
		Constructions		520		522		524		526											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536											
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546											
		Matériel de transport		550		552		554		556											
		Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566											
		TOTAL		570		572	273	574		576	273										
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisation		Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values											
		①		②		③		④		Court terme *		Long terme									
										⑤		19 % ⑥		15 % ou 12,80 % ⑦		0 % ⑧					
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL		578		580		582		584		586		581	587	589							
		Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations		590		583		594		595							
		TOTAL						596		585		597		599							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 30/06/2020

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%
Totalisation								

NEANT

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS HJR SAS**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B				780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	3 217
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 162
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 30/06/2020

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Totalisation	

NEANT

Désignation de l'entreprise : SAS HJR SAS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01072019		et clos le : 30062020	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	70 087	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	3 171	
TOTAL 1	106	73 258	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	6	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	6	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	179	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	21 230	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	21 410	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	51 854
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3/0/0/6/2/0/2/0/

N° SIRET 8 4 3 9 3 1 2 3 9 0 0 0 1 9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HJR SAS

ADRESSE (voie) 1 BLD MARECHAL LECLERC

CODE POSTAL 31000

VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ROUMAGNAC Prénom(s) JULIEN
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 23031985 N° département 31 Commune TOULOUSE Pays FRANCE
Adresse : N° 3 Voie RUE IRENA SENDLER SPORTING VILLAGE-BATIMENT A252
Code postal 31200 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/01/2021

N° SIRET 84393123900019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HJR SAS

ADRESSE (voie) 1 BLD MARECHAL LECLERC

CODE POSTAL 31000 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique SAS Dénomination LA GAMELLE

N° SIREN (si société établie en France) 84971122 % de détention 4,00

Adresse : N° 15 Voie ROUTE DE LACOURTENSOURT

Code postal 31150 Commune FENOUILLET Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination LA ROSA NEGRA

N° SIREN (si société établie en France) 830389409 % de détention 52,50

Adresse : N° 6 Voie RUE DU REMPART VILLENEUVE

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination O FAIM DE NUIT

N° SIREN (si société établie en France) 851965749 % de détention 50,00

Adresse : N° 24 Voie RUE BAYARD

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination RJM

N° SIREN (si société établie en France) 843931239 % de détention 5,00

Adresse : N° 1 Voie BOULEVARD MARECHAL LECLERC

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination A.M.R

N° SIREN (si société établie en France) 877982884 % de détention 33,33

Adresse : N° 4 Voie RUE DE MACLAN

Code postal 31600 Commune MURET Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

HJR
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Boulevard MARECHAL LECLERC 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 843 931 239

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 30 Juin 2020

Monsieur Julien ROUMAGNAC, Associé Unique et Président de la société HJR, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2020, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Nous vous rappelons que l'exercice précédent était le premier exercice social clôturé par la Société, d'une durée d'un peu plus de 7 mois.

Ce nouvel exercice, clôturé le 30 Juin 2020, a été d'une durée classique de 12 mois et fait état d'un véritablement lancement de l'activité de la Société, qui a enregistré un chiffre d'affaires de 70 087 euros (contre 9 000 euros l'exercice passé).

Concomitamment, les charges de la Société ont toutefois augmenté, au titre des charges externes ainsi que des rémunérations et charges sociales incombant à la Société.

En conséquence, la Société a clôturé cet exercice le 30 Juin 2020 sur un bénéfice, légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent, et entend poursuivre ses efforts pour générer une marge plus importante.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 Juin 2020, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Au titre de l'exercice ouvert depuis le 1^{er} Juillet 2020, la Société entend porter une attention particulière à la rationalisation de ses charges, de manière à tirer pleinement profit du chiffre d'affaires qu'elle parvient à réaliser.



FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société détient des participations au capital social des sociétés suivantes :

- SAS LA ROSA NEGRA (RCS TOULOUSE n°830 389 409)
Dont la Société détient 52,50 % du capital social
- SAS O FAIM DE NUIT (RCS TOULOUSE 851 965 749)
Dont la société détient 50 % du capital social
- SAS A.M.R. (RCS TOULOUSE 877 982 884)
Dont la société détient 33,33 % du capital social
- SAS RJM (RCS TOULOUSE 843 931 239)
Dont la société détient 5 % du capital social
- SAS LA GAMELLE (RCS TOULOUSE 849 711 122)
Dont la société détient 4 % du capital social

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 70 087 euros contre 9 000 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 678,74%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 3 177 euros, tandis qu'il ressortait nul pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 25 009 euros contre 5 952 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 320,18%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 123 euros, tandis qu'il ressortait nul pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 34 417 euros, tandis qu'il ressortait nul à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 11 742 euros, tandis qu'il ressortait nul pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice ressort nul, tout comme à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 273 euros, tandis qu'il ressort nul pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 1 euro, tandis qu'il était nul à la clôture de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 71 564 euros contre 5 952 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 699 euros contre 3 048 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de - 44,26%.

Compte tenu d'un résultat financier de -4 euros (nul pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 1 695 euros contre 3 048 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 44,39 %.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 254 euros contre 457 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 44,42%.

Le résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2020 se solde ainsi par un bénéfice de 1 441 euros contre un bénéfice de 2 591 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 44,38%.

Au 30 Juin 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 296 694 euros contre 26 122 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 1 441 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 441 euros
------------------------	-------------

En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 3 932 euros.	1 441 euros
--	-------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 5 032 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

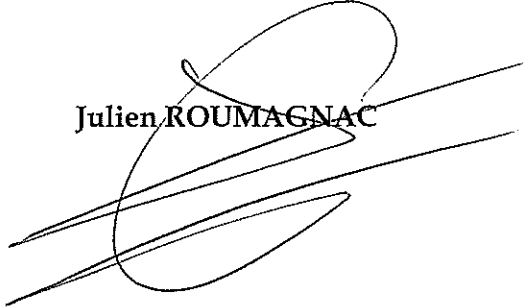
Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.



ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Julien ROUMAGNAC

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the printed name 'Julien ROUMAGNAC'. The signature consists of several sweeping, interconnected loops and lines, characteristic of a cursive or 'signature' style.